

PotMat'Infos

L'actualité de La Poterie-Mathieu



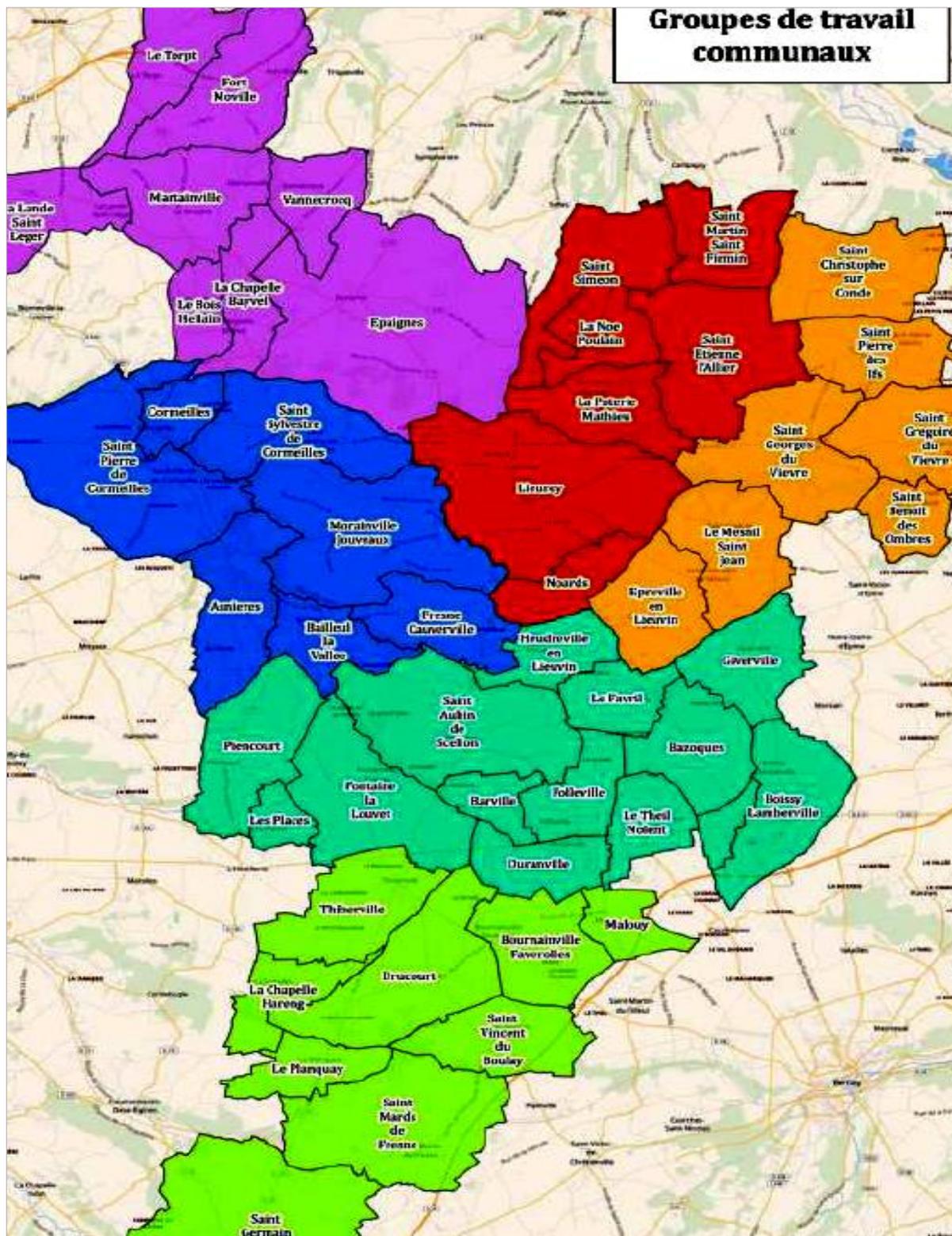
EDITION EXCEPTIONNELLE: Le PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

En date du 2 mai 2023, les élus de la communauté de communes Lieuin Pays d'Auge ont adopté l'élaboration de ce document à l'échelle intercommunale.

Afin de réaliser ce document, des bureaux d'études ont été retenus :

- Géostudio pour la partie urbanistique,
- Gama pour la partie environnementale
- la chambre d'agriculture pour la partie agricole.

La carte ci-contre inscrit les 51 communes réparties en 6 groupes de travail intercommunal (La Poterie-Mathieu appartient au groupe de travail qui intègre les communes de Saint Martin-Saint-Firmin, La Noé-Poulain, Saint-Siméon, Saint-Etienne-L'Allier, Lieurey et Noards).



LES OBJECTIFS DU PLUi

- Couvrir l'ensemble du territoire avec un document d'urbanisme permettant de maîtriser et faciliter la gestion de l'espace intercommunal tout en s'attachant à prendre en compte la diversité du territoire.
- Mettre en valeur la diversité du territoire et de ses enjeux d'aménagement, au regard notamment des dynamiques urbaines, rurales et des enjeux environnementaux.
- Se doter d'un outil de planification permettant d'organiser l'attractivité du territoire et son développement, notamment économique et touristique.
- Permettre à chaque commune de se développer en prenant en compte ses capacités d'urbanisation.
- Concilier les activités agricoles et forestières ainsi que leur développement avec la préservation de la biodiversité et notamment la trame verte et bleue.
- Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers, ainsi que les paysages (en particulier la structure bocagère) et le patrimoine bâti (architecture normande).
- Redynamiser le parc de logements existants, vacants et/ou vétustes.
- Traduire les besoins du territoire de manière globale et cohérente, notamment en termes d'équipements publics, de services et de mobilité (prise en compte du plan de mobilité simplifié en cours d'élaboration).

LES DIFFERENTES ETAPES DE L'ELABORATION DU PLUi

1) Diagnostic

Diagnostic

Etat des lieux (terrain, synthèse des études, investigations complémentaires...)
Diagnostic agricole

Etat initial de l'environnement

Synthèse des atouts et contraintes, marges de manœuvre
Enjeux

2) PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Etabli à partir de scénarios démographiques

Présente le projet politique du territoire

Enonce les objectifs retenus

3) Traduction réglementaire

Zonage

Règlement écrit

Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Traduction appliquée des objectifs du PADD

4) Procédure administrative

Arrêt du projet de PLUi dès lors que celui-ci est considéré comme étant « terminé » sur le plan technique

Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) (3 mois)

Enquête publique (2 mois)

Approbation

LE CALENDRIER

- 📅 17 JUILLET : réunion de démarrage avec les élus
- 📅 SEPTEMBRE : rencontre des 51 communes par le cabinet d'études
- 📅 OCTOBRE : ateliers diagnostic par secteur
- 📅 NOVEMBRE : ateliers participatifs avec les habitants et par secteur

La réunion du secteur de la Poterie Mathieu aura lieu le vendredi 10 novembre - 18h00 à la salle des fêtes de la Poterie Mathieu. Vous êtes donc conviés à participer à cette réunion. Ce sera l'occasion de poser toutes vos questions sur ce sujet.